## 2042 cerfa N°10330 \* 27

# DÉCLARATION DES REVENUS 2022

RÉPUBLIQUE DIRECTION GÉNÉRALE FRANÇAISE DES FINANCES PUBLIQUES

•	N° FIP
•	N° fiscal
•	N° fiscal du conjoint
•	N° d'accès en ligne

780726485659087893 A 1502580614444 C 2131706271275 C 9340914

			N° 0 acces en light	3040314		
ÉTAT CIVIL						
	DÉCLARANT	1		DÉCLARANT 2		
Nom de naissance Prénoms DA COSTA ADELMO				AGOSTINHO CELIA		
Date de naissance	02   08	3   1974		02 06	1976	
Lieu de naissance		ST CYR L ECOLE		78	ST CYR L ECOLE	
	DÉPARTEMENT	COMMUNE OU PAYS SI NÉ(E) À L'ÉTRANGER		DÉPARTEMENT	COMMUNE OU PAYS SI NÉ(E) À L'ÉTRANGER	
Nom auquel vos c	ourriers sei	ront adressés				
	DA COS	STA		DA COS	ГА	
Votre téléphone						
Votre mél	cel.dc@or	ange.fr		cel.dc@ora	nge.fr	
ADRESSE AU 1 <sup>ER</sup>	JANVIER	2023				
Adresse	<sub>№</sub> 93	RUE RTE DES CHARMES				
Marcosc	CODE POSTAL		EVIS-SAINT-NOM			
Complément	COSE TOSINE	Commone				
Appartement	N <sup>0</sup>	ÉTAGE ESCALIER BÂTIMENT	RÉSIDENCE			NB. PIÈCES
Statut			KESIDEIYEE			Nonteces
Statut	PROPRIÉTAIRE	LOCATAIRE COLOCATAIRE HÉBERGÉ GRATU	TEMENT NOM DU PROP	PRIÉTAIRE	NOM DU COLOCATAIRE	
	,					
CHANGEMENTS	D'ADRESS	E				
Vous avez chan	gé d'adre	sse en 2022 Date du démén	agement	2 0 2 2		
Adresse	Nº	RUE				
au 1 <sup>er</sup> janvier 2022	CODE POSTAL	COMMUNE				
Complément						
Appartement	Nº	ÉTAGE ESCALIER BÂTIMENT	RÉSIDENCE			
Vous avez chan	aé d'adre	sse en 2023 Date du démén	gaement	2 0 2 3		
Adresse actuelle	N <sup>0</sup>	RUE		1 121312131		
Adicase detactic	CODE POSTAL	COMMUNE				
Complément	CODE TOSTAL	Commone				
Appartement	N <sup>o</sup>	ÉTAGE ESCALIER BÂTIMENT	RÉSIDENCE			
Арранешеш	N	EIAGE ESCALIEK DAIIMENT	RESIDENCE			
SIGNATURE DU	OU DES D	ÉCLARANTS				
À		Le		Si vous souscrive	z une déclaration	_
					ortune immobilière, cochez	ØIF
				Si vous déposez	la déclaration au titre d'un mandat	,
1					achet et cochez	
SERVICES GESTIONNAIRES	DIR FOY	YER FISCAL				

ou handicapés quel que soit l'âge	A I SITUATION DU FOYER FISCAL EN 2022 Rectifiez si nécessaire dans la case blanche	B I PARENT ISOLÉ
District (c) // Separécy   D   Veul(ne)   V   C   PERONNES À CHARGE EN 2022 Reposécy   Date des changements en 2022   Mariage X   2 0 2 2 Pacs X   2 0 Pa		т
- Mariage X	Divorcé(e)/séparé(e)D Veuf(ve)V	
The Manager X	Date des changements en 2022	Enfants à charge
Divorce/separation/rupture de Pacs   Y   2 0 2 2   2   2   2   2   2   2   2		Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans (nés du 1.1.2004 au 31.12.2022) ou handicapés quel que soit l'âge
Obtorce/séparation/rupture de Pacs		
déclarant 2		dont enfants titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité G
Situations pouvant donner droit à une demi-part supplémentaire 1. Célibataire, divorcé(e), séparé(e), veuf(ve)  - Vous viviez paul un l'g janviez 2022 (ou au 31 décembre 2022 en cas de divorce/séparation/rupture de Pars en 2022) en cas de divorce/séparation/rupture de Pars en 2022) en cas de divorce/séparation/rupture de Pars en 2022 en cas de divorce/séparation/rupture de Pars en 2022 en cas de divorce/séparation/rupture de Pars en 2022) en cas de divorce/séparation/rupture de Pars en 2022 en cas de conditions en 2002 en 2022 en		Renseignements sur vos enfants
1. Celibataire, divorcé(e), séparé(e), veuf(ve) - Vous vivier seul au 1º janvier 2022 (ou au 31 décembre 2022 et vous avez un enfant: - majeur non rattaché à votre foyer (ou mineur imposé en son nom propre) - ou décédé après l'âge de 16 ans ou par suite de faits de guerre Vous avez elve ét enfant pendant au moins cinq années au cours desquelles vous vivier seul - Vous ne viviez pas seul au 1º janvier 2022 Vous ne viviez pas seul au 1º janvier 2022 Vous ne viviez pas seul au 1º janvier 2022 Vous ne viviez pas seul au 1º janvier 2022 Vous ne viviez pas seul au 1º janvier 2022 Vous ne viviez pas seul au 1º janvier 2022 Vous ne viviez pas seul au 1º janvier 2022 Vous ne viviez pas seul au 1º janvier 2022 Vous de la carte d'invalidité ou de la carte mobilité inclusion (CMI) mention "invalidité" - Vous de la carte d'invalidité ou de la carte mobilité inclusion (CMI) mention "invalidité" - Vous étes cellibataire, divorcé, séparé, veuf: - Vous étes agé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1949) et votre reopioint decéde en 2022 bénéficiait de la demi-part supplémentaire ou était titulaire de la carte du combattant; - ou vous étes agé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1949) et votre voijoint décéde de 2022 bénéficiait de la demi-part supplémentaire ou était titulaire de la carte du combattant; - vous étes mariés ou passés: l'un des deux déclarants, agé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1949) et votre voijoint décéde de nous de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité ou de la CMI-invalidité ou de la CMI-invalidité ou de la carte d'invalidité ou de l	déclarant 2	Nom, prénom M. DA COSTA ENZO
- Vous viviez seul au 1º janvier 2022 (ou au 31 décembre 2022 en cas de divorce/séparation/ rupture de Pars en 2022) en cas de divorce/séparation/ rupture de Pars en 2022) en cas de divorce/séparation/ rupture de Pars en 2022) en cas de divorce/séparation/ rupture de Pars en 2022 en cas de divorce/séparation/ rupture de Pars en 2022  ou decéde après l'age de 16 ans ou par suite de faits de guerre.  Vous avez élevé cet enfant pendant au moins cinq années au cours desquelles vous vivier seul  - Vous ne viviez pas seul au 1º janvier 2022  N	Situations pouvant donner droit à une demi-part supplémentaire	
en cas de divorce/séparation/rupture de Pacs en 2022) et vous avez un enfants: majeur non natchach à votre foyer (ou mineur imposé en son nom propre) ou decéde après l'âge de 16 ans ou par suite de faits de guerre. Vous avez éve de reintant pendant au moins cinq années au cours desquelles vous viviez seul		
en us se divolice/separation/rytipute de Pais en 1207 et vius avez une refatis en vois avez une refatis et a outre foyer (ou mineur imposé en son nom propre) ou décéde apsèr l'âge de 16 ans ou par suite de faits de guerre.  Vous avez élevé cet enfant pendant au moins cinq années au cours desquelles vous viviez seul		
ou décédé après l'âge de 16 ans ou par suite de faits de guerre.  Vous nez élevé cet enfant pendant au moins cinq années au cours désquelles vous viviez seul		
au cours desquelles vous viviez seul		<b>Enfants en résidence alternée ou à charge partagée</b> Nombre d'enfants non mariés de moins de 18 ans <i>(nés du 1.1.2004 au 31.12.2022)</i>
Vous ne viviez pas seul au 1 <sup>st</sup> janvier 2022  2. Titulaire d'une pension (militaire, accident du travail) pour invalidité d'au moins 40 % ou de la carte d'invalidité ou de la carte mobilité inclusion (CMI) mention "invalidité"  Votre conjoint remplit ces conditions ou votre conjoint, décédé en 2022, remplissait ces conditions  3. Titulaire de la carte du combattant ou d'une pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre  - Vous êtes célibataire, divorcé, séparé, veuf:  - vous êtes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1949) et vous remplissez ces conditions;  - ou vous êtes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1949) et votre conjoint décédé béneficiait de la demi-part supplémentaire ou était titulaire de la carte du combattant;  - ou votre conjoint décédé en 2022 bénéficiait de la demi-part supplémentaire  - Vous êtes mariés ou pacsés: l'un des deux déclarants, âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1949), remplit ces conditions  - Vous avez une pension de veuve de guerre  D I RATTACHEMENT EN 2022 D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS nés du 1.1.2001 au 31.12.2003 ou, s'ils sont étudiants, nés du 1.1.1997 au 31.12.2003  Nombre d'enfants célibataires (ou veuls ou divorcés) majeurs sans enfant.  Nombre d'enfants celibataires (ou veuls ou divorcés) majeurs sans enfant.  Nombre d'enfants celibataires (ou veuls ou divorcés) majeurs sans enfant.  Nombre d'enfants celibataires (ou veuls ou divorcés) majeurs sans enfant.  Nombre d'enfants celibataires (ou veuls ou divorcés) majeurs sans enfant.  Nombre d'enfants celibataires (ou veuls ou divorcés) majeurs sans enfant.  Nombre d'enfants celibataires (ou veuls ou divorcés) majeurs sans enfant.  Nombre d'enfants celibataires (ou veuls ou divorcés) majeurs sans enfant.  Nombre d'enfants celibataires (ou veuls ou divorcés) majeurs sans enfant.  Nombre d'enfants celibataires (ou veuls ou divorcés) majeurs sans enfant.  Nombre d'enfants celibataires (ou veuls ou divorcés) majeurs sans enfant.  Nombre d'enfants celibataires (ou veuls ou divorcés) majeurs sans enfant.  Nombre		ou handicapés quel que soit l'âge
do not entants triangles de la carte d'invalidité ou de la cArte mobilité inclusion (CMI) mention "invalidité ou de la carte mobilité inclusion (CMI) mention "invalidité ou de la carte mobilité inclusion (CMI) mention "invalidité ou de la carte mobilité inclusion (CMI) mention "invalidité ou de victime de guerre décédé en 2022, remplissait ces conditions	·	Affinee de fluissonce
d'au moins 40 % ou de la carte d'invalidité ou de la carte mobilité inclusion (CMI) mention "invalidité"  Nom et adresse de l'outre parent  Renseignements sur vos enfants  3. Titulaire de la carte du combattant ou d'une pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre  - Vous étes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1949) et vous remplisez ces conditions;  - vou vous étes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1949) et votre conjoint décédé bénéficiait de la demi-part supplémentaire ou était titulaire de la carte du combattant;  - vou vous fetes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1949) et votre conjoint décédé bénéficiait de la demi-part supplémentaire ou était titulaire de la carte du combattant;  - vou vous étes mariés ou pacsés: l'un des deux déclarants, âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1949), reprit ces conditions.  - Vous avez une pension de veuve de guerre.  D I RATTACHEMENT EN 2022 D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS nés du 1.1.2001 au 31.12.2003 au, s'ils sont étudiants, nés du 1.1.1997 au 31.12.2003  Nombre d'enfants célibataires (ou veuis ou divorcés) majeurs sans enfant  Nom, prénom.  Monsieur   Madame   Modame   Mo	- Vous ne viviez pas seul au 1 <sup>er</sup> janvier 2022	dont enfants titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invaliditéI
inclusion (CMI) mention "invalidité"		
Votre conjoint remplit ces conditions ou votre conjoint, décédé en 2022, remplissait ces conditions  S. Titulaire de la carte du combattant ou d'une pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre  - Vous êtes célibataire, divorcé, séparé, veuf: - vous êtes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1949) et vous remplissez ces conditions; - ou vous êtes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1949) et votre conjoint décédé bénéficiait de la demi-part supplémentaire ou était titulaire de la carte du combattant; - ou votre conjoint décédé en 2022 bénéficiait de la demi-part supplémentaire ou était titulaire de la carte du combattant; - ou votre conjoint décédé en 2022 bénéficiait de la demi-part supplémentaire - Vous êtes mariés ou pacsés: l'un des deux déclarants, âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1949), remplit ces conditions - Vous avez une pension de veuve de guerre  D I RATTACHEMENT EN 2022 D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS nés du 1.1.2001 au 31.12.2003 au, s'ils sont étudiants, nés du 1.1.1997 au 31.12.2003  Nombre d'enfants célibataires (ou veufs ou divarcés) majeurs sans enfant.  Nombre d'enfants célibataires (ou veufs ou divarcés) majeurs sans enfant.  Nombre d'enfants mariés/pacsés et d'enfants non mariés chargés de famille (y compris le conjoint et les enfants).  Monsieur  Madame  Madame  Madame  Monsieur  Monsieur  Madame  Monsieur  Monsieur  Madame  Monsieur  Mon		Nom et adresse de l'autre parent
3. Titulaire de la carte du combattant ou d'une pension militaire d'invalidité ou de victime de guerre  - Vous êtes célibataire, divorcé, séparé, veuf: - vous étes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1949) et vous remplissez ces conditions; - ou vous êtes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1949) et votre conjoint decédé bénéficiait de la demi-part supplémentaire ou était titulaire de la carte du combattant; - ou votre conjoint décédé en 2022 bénéficiait de la demi-part supplémentaire  - Vous êtes mariés ou pacsés: l'un des deux déclarants, âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1949), remplit ces conditions - Vous avez une pension de veuve de guerre  - DI RATTACHEMENT EN 2022 D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS nes du 1.1.2001 au 31.12.2003 ou, s'ils sont étudiants, nés du 1.1.1997 au 31.12.2003  Nombre d'enfants célibataires (ou veufs ou divorcés) majeurs sans enfant  Nombre d'enfants mariés/pacsés et d'enfants non mariés chargés de famille (y compris le conjoint et les enfants)  Morn, prénom  Date de noissance  Lieu de noissance	Votre conjoint remplit ces conditions ou votre conjoint,	
d'invalidité ou de victime de guerre  - Vous êtes célibataire, divorcé, séparé, veuf:  • vous êtes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1949) et vous remplissez ces conditions;  • ou vous êtes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1949) et votre conjoint décédé bénéficiait de la demi-part supplémentaire ou était titulaire de la carte du combattant;  • ou votre conjoint décédé en 2022 bénéficiait de la demi-part supplémentaire  - Vous êtes mariés ou pacsés: l'un des deux déclarants, âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1949), remplit ces conditions.  - Vous avez une pension de veuve de guerre  D I RATTACHEMENT EN 2022 D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS nes du 1.1.2007 au 31.12.2003 ou, s'ils sont étudiants, nés du 1.1.1997 au 31.12.2003  Nombre d'enfants célibataires (ou veufs ou divorcés) majeurs sans enfant  Nombre d'enfants mariés/pacsès et d'enfants non mariés chargés de famille (y compris le conjoint et les enfants).  Monsieur Modame Modame Modame Modame Monsieur Modame Monsieur Modame Monsieur Modame Monsieur Modame Monsieur Modame Lieu de naissance	décédé en 2022, remplissait ces conditions	_
Vous êtes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1949) et vous remplissez ces conditions;  • ou vous êtes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1949) et votre conjoint décédé bénéficiait de la demi-part supplémentaire ou était titulaire de la carte du combattant;  • ou votre conjoint décédé en 2022 bénéficiait de la demi-part supplémentaire ou était titulaire de la carte du combattant;  • ou votre conjoint décédé en 2022 bénéficiait de la demi-part supplémentaire ou votre conjoint décédé en 2022 bénéficiait de la demi-part supplémentaire.  • Vous êtes mariés ou pacsés: l'un des deux déclarants, âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1949), remplit ces conditions		
vous étes faighte de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1949) et vous remplissez ces conditions;  ou vous êtes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1949) et votre conjoint décédé bénéficiait de la demi-part supplémentaire ou était titulaire de la carte du combattant;  ou votre conjoint décédé en 2022 bénéficiait de la demi-part supplémentaire vous êtes mariés ou passés: l'un des deux déclarants, âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1949), remplit ces conditions	taran da antara da a	
remplissez ces conditions;  • ou vous êtes âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1949) et votre conjoint décédé bénéficiait de la demi-part supplémentaire ou était titulaire de la carte du combattant;  • ou votre conjoint décédé en 2022 bénéficiait de la demi-part supplémentaire  • vous êtes mariés ou pacsés: l'un des deux déclarants, âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1949), remplit ces conditions  • Vous avez une pension de veuve de guerre  • DI RATTACHEMENT EN 2022 D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS nés du 1.1.2001 au 31.12.2003 ou, s'ils sont étudiants, nés du 1.1.1997 au 31.12.2003  Nombre d'enfants célibataires (ou veuls ou divorcés) majeurs sans enfant  Nombre d'enfants mariés/pacsés et d'enfants non mariés chargés de famille (y compris le conjoint et les enfants)  Monsieur   Madame   Modame   Modame   Monsieur   Modame   Monsieur   Modame   Monsieur   Modame   Monsieur   Modame   Nom, prénom   Date de naissance   Lieu de naiss		
vous ètes ague peus de l'ans (te avant et 111949) et voite conjoint décédé bénéficiait de la demi-part supplémentaire ou était titulaire de la carte du combattant;  • ou votre conjoint décédé en 2022 bénéficiait de la demi-part supplémentaire worte conjoint décédé en 2022 bénéficiait de la demi-part supplémentaire worte toit Nombre de titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité R Année de noissance.  • Vous êtes mariés ou pacsés: l'un des deux déclarants, âgé de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1949), remplit ces conditions \$    • Vous avez une pension de veuve de guerre    • DI RATTACHEMENT EN 2022 D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS nés du 1.1.2001 au 31.12.2003 au, s'ils sont étudiants, nés du 1.1.1997 au 31.12.2003 Nombre d'enfants célibataires (ou veurs ou divorcés) majeurs sans enfant    Nombre d'enfants mariés/pacsés et d'enfants non mariés chargés de famille (y compris le conjoint et les enfants)    Monsieur Modame Monsieur Modame Monsieur Modame Monsieur Modame Monsieur Modame Lieu de naissance    Nom, prénom    Date de naissance    Lieu de naissance    Lieu de naissance    Nom, prénom		
• ou votre conjoint décédé en 2022 bénéficiait de la demi-part supplémentaire	conjoint décédé bénéficiait de la demi-part supplémentaire ou était	
de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1949), remplit ces conditions S	supplémentaire W	Nombre de titulaires de la carte d'invalidité ou de la CMI-invalidité R
D I RATTACHEMENT EN 2022 D'ENFANTS MAJEURS OU MARIÉS nés du 1.1.2001 au 31.12.2003 ou, s'ils sont étudiants, nés du 1.1.1997 au 31.12.2003  Nombre d'enfants célibataires (ou veufs ou divorcés) majeurs sans enfant	de plus de 74 ans (né avant le 1.1.1949), remplit ces conditions	Nom, prénom, date et lieu de naissance
Nombre d'enfants célibataires (ou veufs ou divorcés) majeurs sans enfant  Nombre d'enfants mariés/pacsés et d'enfants non mariés chargés de famille (y compris le conjoint et les enfants)  Monsieur	- vous avez une pension de veuve de guerre	
Nom, prénom	Nombre d'enfants célibataires (ou veufs ou divorcés) majeurs sans enfant	compris le conjoint et les enfants)
Date de naissance Lieu de naissance  Lieu de naissance  INFORMATIONS		
Lieu de naissance  INFORMATIONS  Lieu de naissance		
	Lieu de naissance	Lieu de naissance
COORDONNÉES BANCAIRES Si ces coordonnées sont inexactes ou absentes, joignez obligatoirement un RIB.	INFORMATIONS	
COORDONNÉES BANCAIRES Si ces coordonnées sont inexactes ou absentes, joignez obligatoirement un RIB.		
COORDONNÉES BANCAIRES Si ces coordonnées sont inexactes ou absentes, joignez obligatoirement un RIB.		
COORDONNÉES BANCAIRES Si ces coordonnées sont inexactes ou absentes, joignez obligatoirement un RIB.		
COORDONNEES BANCAIRES Si ces coordonnées sont inexactes ou absentes, joignez obligatoirement un RIB.		
BIC CRLYFRPP IBAN FR69 3000 2089 930X XXXX XXX6 N74	BIC CRLYFRPP IBAN FR69 3000 2089 930X XXXX XX	Xb N/4

Ces coordonnées bancaires seront utilisées pour le paiement de votre impôt sur le revenu dans le cadre du prélèvement à la source.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la DGFiP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la DGFiP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

## Déclaration des revenus 2022 (2042 / 2042 C / 2042 RICI)

#### Déclaration au titre d'un mandat

0TA: Déclaration déposée par un mandataire

0VA: Tiers de confiance

NOE

48 rue Paul Valéry 75116 Paris

80184079400037 Yann Chappuit

#### Traitements, salaires

1BJ Salaires - Déclarant 2 : 95242

#### Liste détaillée des frais réels

1AP Autres revenus imposables - Déclarant 1 : 3968

#### Revenus de capitaux mobiliers (2042 et 2042C)

2DC Dividendes ouvrant droit à abattement : 12444

2TR Produits de placement à revenu fixe sans abattement : 155

2CG RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible : 12444 2BH RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible : 155

2CK Crédit d'impôt prélèvement forfaitaire déjà versé : 1613

#### Charges déductibles

6NT Cotisations versées sur les nouveaux plan épargne retraite - Déc 2 : 1100

#### Réductions et crédits d'impôt

7EA Enfant scolarisé - Collège - Nombre : 1 7EC Enfant scolarisé - Lycée - Nombre : 1

#### Prélèvement à la source

8HV RAS sur salaires et pensions - Déclarant 1 : 127 8IV RAS sur salaires et pensions - Déclarant 2 : 14586

8HW Acomptes d'impôt sur le revenu déjà payés - Déclarant 1 : 44

#### Informations connues de l'administration

#### Informations connues de l'administration avant modifications éventuelles par le déclarant

1AP) Autres revenus imposables - Déclarant 1

77572752200085 - POLE EMPLOI ILE DE FRANCE : 3968 euros

retenue à la source déjà payée : 127 euros

Total: 3968 euros

1BJ) Salaires - Déclarant 2

89229600500010 - CL EVOLUTION : 94925 euros retenue à la source déjà payée : 14586 euros

32353226700057 - CPAM DES YVELINES 781 : 317 euros

Total: 95242 euros

2TR) Produits de placement à revenu fixe sans abattement 95450974137070 - CREDIT LYONNAIS : 155 euros

Total: 155 euros

2BH) RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible

95450974137070 - CREDIT LYONNAIS: 155 euros

Total: 155 euros

2CK) Crédit d'impôt prélèvement forfaitaire déjà versé 95450974137070 - CREDIT LYONNAIS : 20 euros

Total: 20 euros

## Professions non salariées (2042Cpro)

Nom et prénom de l'exploitant :

DA COSTA ADELMO DA COSTA ADELMO

Adresse d'exploitation : 93 RTE DES CHARMES 78320 LEVIS-SAINT-NOM

93 RTE DES CHARMES 78320 LEVIS-SAINT-NOM

Régime micro : numéro SIRET :

90498598300017 90498598300017

Revenus industriels et commerciaux professionnells y compris locations meublées professionnelles

5KO BIC professionnels régime micro - Activités ventes - Déclarant 1 : 3635 5KP BIC professionnels régime micro - Activités prestations - Déclarant 1 : 51120